

Promotion du genre :

PfR au chevet des femmes à Mopti et Kayes

Auteurs:

Oumar DIARRA et
Abdoulaye MAIGA

Editeur:

Ousmane BALLO

Dans le cadre de la prise en compte des inégalités liées au genre, le Mali a pris des dispositions au niveau national et ratifié plusieurs conventions et résolutions, aux plans régional et international. Parmi ces dispositions nationales, il faut citer entre autres, la constitution du Mali du 25 février 1992, la politique nationale « genre » adoptée le 11 janvier 2011, le code des personnes et de la famille et la loi sur le quota appelée, loi 052/PRM.

Aux niveaux sous-régional et international, il faut noter l'approbation, par le Gouvernement du Mali, de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, avec un accent particulier portant sur la violence basée sur le genre.

A cela, s'ajoutent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Protocole de Maputo, ainsi que la Déclaration de Beijing sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Tout cela a pour objectif de promouvoir le genre et garantir l'émancipation de la femme au Mali.



Fanta Becoum
CARE/Makmende media

Levée des entraves à l'épanouissement de la femme

Dans les bassins du Niger et du Sourou à Mopti et celui du Sénégal à Kayes, où le consortium « Partners for Resilience/Strategic Partnership » (PfR:SP), composé de Wetlands International (WI), CARE International, Croix Rouge Malienne (CRM), Croix Rouge Néerlandaise (NLRC) et Centre du Climat de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (CCCR) intervient à travers le Projet « Dialogue en Gestion Intégrée des Risques » (GIR), l'épanouissement et l'autonomisation économique de la femme ont longtemps été freinés par des valeurs traditionnelles et religieuses. Celles-ci privaient la femme du processus de prise de décision à tous les niveaux, y compris la gestion des risques de catastrophe. Toutes les questions d'intérêt communautaire étaient débattues sous l'égide des chefferies traditionnelles et des leaders religieux, en l'absence des femmes.

En plus de ces attitudes religieuses et traditionnelles, des stéréotypes comme « **la femme ne peut pas garder un secret** » ont été également imaginés par la société et collés à la femme pour contribuer à la défavoriser au profit de l'homme. Ils ont aussi consisté à renforcer le sentiment d'exclusion et de « confinement » de la femme au seul travail domestique.

Une prise de conscience et l'amorce d'une vraie autonomisation économique

L'arrivée du consortium PfR dans les régions de Kayes et Mopti a permis d'identifier les femmes évoluant dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière ainsi que les associations « Musow ka Jigiya Ton » (MJT, associations villageoises d'épargne et de crédit), afin de les rassembler en coalition ou en union. Cela a consisté à les organiser, à légitimer leur voix et en les mettant en contact avec les autorités coutumières, religieuses, politiques et administratives. Cette démarche a inculqué à chacune des femmes des différentes coalitions aux niveaux régional, communal et local, non seulement une prise de conscience de son potentiel, mais aussi la confiance en soi, la connaissance de ses droits et devoirs, ainsi que la capacité à se défendre en public.



Déjà, grâce à ce dynamisme, les femmes occupent des positions stratégiques dans le processus de mise en place des unions et des coalitions aux niveaux communal, local et régional. Elles sont également impliquées dans les diagnostics et réflexions visant la gestion intégrée des risques.

Souleymane Konaté, membre de la coalition commune de Ouenkoro dans le cercle de Bankass, témoigne : « À Kiérou dans la commune de Ouenkoro dans le cercle de Bankass, auparavant, il était difficile

de regrouper les femmes avec les hommes. Mais avec l'arrivée du programme PfR, les femmes et les hommes participent ensemble aux activités de regroupement, sans complexe. »

De plus, grâce à ce programme PfR, les femmes ont accès à la terre et leur pouvoir économique a été nettement amélioré. L'on note également la cohésion entre elles-mêmes et entre elles et les hommes, leur positionnement au sein des partis politiques et enfin leur nombre élevé sur les listes des élections communales et législatives.

Mariam Fofana, membre de coalition GIR à Sofara, témoigne sur l'accès des femmes à la terre : « La

grande famille dispose d'un champ collectif exploité et contrôlé uniquement par les hommes. J'avais conscience que mon exclusion reposait sur mon statut de femme et aussi des préjugés que je connaissais bien. Alors, avec les expériences acquises grâce au programme PfR, j'ai eu le courage d'aller demander une parcelle aux hommes. L'objectif était de l'exploiter afin de générer des économies et subvenir à mes propres besoins, ceux de mes enfants et de la famille toute entière. Ainsi, j'ai engagé le processus de négociation auprès du chef de la famille. Dans un premier temps, c'était un refus catégorique au motif que la charge du ménage ne repose pas sur moi, mais sur les hommes. J'ai insisté, car j'étais convaincue que la première tentative n'allait pas aboutir immédiatement. J'ai ainsi mieux affûté mes arguments acquis grâce aux formations reçues dans le cadre des activités du programme PfR, et j'ai décidé d'aller les exposer à nouveau auprès du chef de la famille. Mon argumentaire reposait essentiellement sur la faible

productivité du champ collectif et la pertinence de diversifier le système et source de production pour capitaliser les rendements des deux côtés. C'est ainsi que le chef de la famille m'a donné 1/4 d'hectare que j'ai aménagé et cultivé en Niébé. Dieu merci, j'ai pu récolter à peu près 100kgs. J'ai décidé de donner aux hommes une partie du fourrage pour des besoins du bétail. Ensuite, j'ai remis une partie de la récolte à la famille. Après, j'ai vendu le reste et généré ainsi 17.000F CFA. J'ai utilisé une partie de cet argent pour encourager les jeunes de la famille qui m'ont aidée dans les travaux champêtres, histoire de développer des alliés qui défendront prochainement ma cause. Puis, j'ai complété le reste du montant pour acheter une chèvre. C'était mon objectif ultime, avoir de l'argent et payer un animal à mon nom. Une première dans ma vie, car je n'avais même pas une poule. Aujourd'hui, je fonde beaucoup d'espoir sur cette chèvre qui me permettra de me projeter plus loin s'il plaît à Dieu. Je suis convaincue qu'avec ce résultat et les alliés que j'ai désormais, je pourrai espérer à la prochaine campagne hivernale sur plus d'1/4 hectares. »

Oumaïssa Timbo, membre de la Coalition Communale de Borondougou dans le Cercle de Mopti témoigne aussi : « Il y'avait un espace appauvri et presque abandonné par les hommes, appelé Komolon et situé à la périphérie de Diambacourou dans la commune de Borondougou, Cercle de Mopti. En plus des 2 hectares dont notre coalition dispose, nous avons pu négocier et obtenir 9 autres hectares de cet espace. Ce qui nous a permis d'avoir au total 11 hectares au nom de la coalition. Ainsi, nous avons utilisé 10 hectares pour

le maraîchage et sur l'autre hectare, nous avons planté des arbres fruitiers (jajubier, citronnier, goyaviers, manguiers). Aujourd'hui, nous sommes près de 700 femmes qui exploitons cet espace. Personnellement, j'ai 1/4 d'hectare sur lequel je cultive les oignons. J'en ai dépensé 52.500F CFA pour la mise en valeur de l'espace. Au moment où je vous parle (27 février 2020), j'ai déjà commercialisé plus de 60.000 F CFA et je suis en attente du reste de la récolte dont la valeur pourra atteindre 100.000 F CFA. »



Women in sourou basin working on their land
CARE/Makmende media

Un nouveau départ pour les femmes

Aujourd'hui, grâce au programme PfR, les femmes deviennent de plus en plus dynamiques, aussi bien que sur le terrain politique que dans la vie sociale. C'est le cas de Aminata Nientao, Secrétaire Administrative Adjointe de la coalition locale de Djenné et candidate aux élections législatives de 2020 dans la circonscription de Djenné.

Elle témoigne : « C'est grâce au programme PfR que les femmes et associations féminines de Djenné se sont constituées en coalition. L'initiative de ma candidature aux élections législatives dont le 1er tour est prévu le 29 Mars 2020 est partie de l'association Musow ka Jigiya Ton (MJT), membre de ladite coalition. D'ailleurs, la lettre de ma candidature a été

rédigée par la présidente de MJT et adressée au Secrétariat Général de mon parti. Cette lettre a été reçue favorablement et validée lors de la conférence de section et aujourd'hui, je constitue l'espoir de la plupart des femmes du cercle de Djenné. De plus, toutes les associations membres de la coalition du cercle sont derrière moi. »

Mme Aminata Nientao rassure aussi :

« Désormais, c'est un nouveau départ pour les femmes du cercle de Djenné. Un mécanisme qu'elles comptent pérenniser. Je puis vous rassurer que le changement amorcé est irréversible. Toute idée de régression est à proscrire, car nous avons pleinement tiré profit des changements acquis

grâce au programme PfR. Donc, c'est toute la communauté qui œuvrera à ce que ces acquis soient préservés. Il n'y a pas que les femmes qui tirent profit de ces changements, mais tout le ménage y compris les hommes. Au début, c'était les femmes seules, mais aujourd'hui les évidences ont convaincu tout le monde. »

Des partenariats stratégiques avec l'administration

L'un des avantages de ce programme PfR est la mise en place d'un cadre de partenariats stratégiques entre l'administration, les mairies et les commissions foncières (COFO) locaux et régionaux. Ce processus a facilité la connexion des coalitions avec les élus communaux (mairies) et nationaux (députés). Grâce à cette collaboration, des besoins des populations sont aujourd'hui pris en compte dans les plans de développement sociaux, économiques et culturels (PDSEC) des différentes mairies.